



RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

**Direction Générale des Transports, de la
Mobilité et des Grands Equipements**

REUNION DU COMITE DE PARTENAIRES REGIONAL

(PREVUE PAR LA LOI D'ORIENTATION DES
MOBILITES)

MARDI 13 DECEMBRE 2022

COMPTE-RENDU

Liste des participants :

Associations d'usagers :

- Madame Jeanine DRAY, APF (excusée)
- Madame Christelle HAON, APF (excusée)
- Madame Ophélie PAUTOT, FNAUT(excusée)
- Madame Nicole TAGAND, FNAUT (excusée)
- Monsieur Jean-Michel PASCAL, FNAUT (excusé)
- Monsieur Frédéric LAUGIER , FNAUT (excusé)
- Madame Anne-Marie TABUTAUD , CLCV (excusée)
- Monsieur André IMBERT, CLCV (excusé)
- Monsieur Patrick HAUTIERE, CLCV (excusé)
- Madame Françoise COLARD, UFC (excusée)
- Monsieur Denis JACOB, UFC (excusé)
- Monsieur Christian OZIOL, UFC (excusé)
- Madame Claudie SAMPIETRO, UFC (excusée)

Associations d'employeurs :

- Madame Fabienne GASTAUD-DAVID, CCRI (excusée)
- Monsieur Laurent AMAR, CCRI (excusé)
- Madame Florence SAUTEJEAU, UTP (excusée)
- Madame Stéphanie LOPEZ D'AZEVEDO, UTP (excusée)
- Monsieur Jean-Paul LIEUTAUD, FNTV (excusé)
- Madame Christine BURLE, FNTV (excusé)
- Monsieur Didier LONG, MEDEF (excusé)
- Madame Karine CAZETTES, MEDEF (excusée)
- Madame Sylvie GALEA, CPME SUD (excusée)
- Madame Evelyne NOUCHI, CPME SUD (excusée)

Habitants tirés au sort :

- Monsieur Mathis DISCHERT (présent)
- Monsieur Frédéric ESPINASSE (présent)
- Monsieur Yanice GUIGOU (excusé)
- Madame Sophie BAJOLET (excusée)
- Madame Audrey WIRTZ (présente)
- Madame Josépha MILLE (présente)
- Madame Stella MALE MORET (excusée)
- Madame Mila MISSUD (excusée)
- Monsieur Virgile DONATI (excusé)
- Monsieur Samuel ROGRON (excusé)

Pour la Région : (étaient présents)

- Jean Pierre SERRUS, Président du Comité des Partenaires régional, Vice-Président en charge des transports et de la mobilité durable
- Victor ALONSO, Directeur Général des Transports et Grands équipements
- Bruno DESSAIGNES, Directeur des trains régionaux et de l'intermodalité
- Grégory VENDEVILLE, Directeur des Transports Scolaires et Interurbains
- Guillaume LALANGE, Directeur adjoint des Transports Scolaires et Interurbains
- Fabien LOZACH, Chef de service, Service Réseau Transport du Var
- Karen POGGI, Cheffe de service adjointe Service Mobilité et intermodalité
- Françoise AUTRIC, cheffe de projet DGA Autorité Organisatrice de la Mobilité
- Valérie VERNISSE, cheffe de projet Loi LOM 04.05
- Nathalie PEINADO, cheffe de projet loi LOM 83-06
- Emmanuelle PAING, cheffe de projet loi LOM 13-84
- Sylvie PEUZIN, chargée de mission, service des Transports Express Régionaux (TER)

Introduction faite par Monsieur SERRUS, Président du Comité des Partenaires régional, Vice-Président en charge des transports et de la mobilité durable :

- **Présentation de l'ordre du jour et appel des présents**
- **Approbation du compte rendu du précédent Comité de Partenaires Régional (COPART) le 4 octobre 2022.** Rappel du contenu et demande de l'avis des participants. Le compte rendu est adopté.
- **Présentation du glossaire transmis avec l'invitation :** une édition annuelle sera proposée pour compléter les notions rencontrées lors des réunions. Les membres du COPART sont invités à faire part de leurs souhaits de mises à jour.

▪ Point 1 : Comités des partenaires locaux

Présentation du cadre légal. Rappel de la distinction entre les différents comités des partenaires : celui à l'échelle régionale et ceux à l'échelle locale sur les communautés de communes qui n'ont pas pris la compétence mobilité en 2021.

Intervention de Monsieur SERRUS :

Ces instances sont une nouveauté de la loi d'orientation des mobilités dite LOM qui a prévu une concertation régulière sur la politique publique des mobilités. Cela nécessite de prendre du temps pour instaurer ces COPART, rechercher un équilibre entre démocratie participative et démocratie représentative. M. SERRUS insiste sur la nouveauté de l'exercice, et en sa qualité de citoyen et d'élu, sur son constat d'une forte demande de concertation qui ne se traduit pas toujours par une forte participation quand elle est proposée. C'est pourquoi, il remercie chaleureusement les habitants tirés au sort qui participent à ce COPART, car il reste très attentif aux remarques et des usagers et habitants. Il est important d'échanger, de donner et de recevoir de l'information et des avis, dans cette démarche d'écoute et d'échange.

Recueil des avis :

1^{ère} question : un COPART par Communauté des communes : pas de contre ni d'abstention

2^{ème} question : Composition des COPART: pas de contre ni d'abstention

Remerciements car cela permet d'être en cohérence entre COPART régional et locaux

▪ Point 2 : Système d'information et de billettique régional – SIBR :

Il s'agit d'un point d'information aux membres du comité des partenaires.

Actuellement 2 systèmes billettiques : un dans les transports routiers ZOU, l'autre dans les trains express régionaux ZOU.

La Région a constaté tous les avantages de disposer d'un système unique avec celui présent dans son réseau routier, elle souhaite donc le déployer sur tous ses réseaux. De plus avec l'ouverture à la concurrence des TER, plusieurs transporteurs exploiteront les services ferroviaires. L'objectif de ce projet, dont l'appel d'offres est en cours, est l'harmonisation des systèmes régionaux pour obtenir un système unique au bénéfice des voyageurs aussi bien pour les cars que pour les trains. S'assurer que dans n'importe quel guichet on pourra acheter tous les titres de transport régional.

À la suite d'enquêtes terrain, les points importants pour les usagers ont été recensés : disposer en temps réel de toutes les données transports, garantir la possibilité d'avoir une place assise (réservation) et avoir une information à la place sur les sièges

Cela signifie:

Nouveaux distributeurs de billet, nouveaux terminaux de vente qui permettront l'achat de tous les titres ainsi que ceux en correspondance avec d'autres réseaux dans un seul acte d'achat. Vente en ligne et aux guichets, éviter les multiples saisies pour les usagers (type France connect), facilité pour échanger les titres jusqu'à quelques minutes avant le trajet, pouvoir proposer de nouveaux produits exemple open paiement (facturation automatique en fin de mois selon les trajets réalisés et optimisation du meilleur tarif)

Intervention de Monsieur SERRUS : la Région, chef de file des mobilités, souhaite définir un cadre global connecté et compatible avec l'ensemble des autres autorités organisatrices de la mobilité pour faciliter les trajets de bout en bout. Le système de mobilité est en pleine mutation et il est d'une grande complexité, d'où l'importance cruciale du système de billettique et de la réservation dans la mobilité à l'avenir. Grâce à ses révolutions numériques, on disposera d'outils qui amélioreront les trajets des usagers réguliers mais également des occasionnels et des visiteurs

Temps d'échange / Questions - réponses :

M. ESPINASSE : projet très vaste, gros challenge, mais vraiment une bonne chose pour tout le monde, très encourageant

Mme WIRTZ: félicitations pour tous ces projets en cours, une remarque sur les populations moins connectées qu'il ne faut pas oublier, il convient de penser aux plus jeunes et aux anciens.

JP SERRUS: Oui, vous avez raison

M. DISCHERT: Le système semble être une très bonne chose. Mais j'ai un peu de mal avec le système de réservation de place. Des places seront-elles réservées aux abonnés ?

M. DESSAIGNES : Oui ce sera possible

Mme MILLE: Remercie pour la présentation. Pour le moment, cela semble très intéressant, et il faudra prêter une grande attention aux populations n'ayant pas accès aux nouvelles technologies. De plus, les places numérotées m'inquiètent également (pas sûre que tout le monde le respecte, je crains que cela crée des d'incivilités même si j'espère me tromper).

M. DESSAIGNES : pour les personnes éloignées du numérique ou touchées par un handicap, nos enquêtes préalables ont permis d'identifier cette vraie problématique et des dispositions sont envisagées : renforcement du centre de relation clientèle (centrale d'appel téléphonique) qui pourrait envoyer des billets par SMS, amélioration des sites pour une meilleur accessibilité, nouvelle génération de distributeur avec une assistance humaine pour accompagner les personnes à prendre leur billet par exemple.

M. SERRUS : la volonté de la Région est que personne ne soit à côté du système de mobilité, nous avons une attention particulière pour ces publics, tout comme les élus locaux d'ailleurs. Des initiatives fleurissent comme des maisons du bel âge dans les Bouches du Rhône qui aident aux formalités diverses. Il est nécessaire de travailler en réseaux, collectivement avec tous les partenaires. Ces travaux pourront être menés dans le cadre des discussions dans les bassins de mobilités à une échelle fine.

Mme MILLE : je suis contente que vous ayez également prévu plus d'espaces vélo, ça doit entrer dans nos habitudes de combiner des moyens de transport doux.

M. ESPINASSE: Outre les places dans les rames, pour les vélos, il faut aussi penser à des espaces de stockage/stationnement en gare. Il y a des gens qui n'ont besoin du vélo qu'en amont ou en aval du trajet et cela peut permettre de justement libérer de la place en rame pour ceux qui ont vraiment besoin du vélo à destination.

M. SERRUS: Ce matin, j'ai présidé la Conférence régionale le Sud à vélo avec tous les acteurs de la filière pour travailler ensemble à la meilleure intégration possible du vélo.

Premier objectif de mettre en place du stationnement sécurisé sur les 144 gares régionales, objectif aussi de 300 parcs vélo (pôles multimodaux en plus).

De plus, la loi LOM prévoit des obligations pour favoriser le vélo, cela va du stationnement à l'emport obligatoire pour les matériels neufs mis en service sur les réseaux de transport. Ce thème pourrait être abordé lors d'un prochain COPART. La Région prévoit lors des renouvellements des rames de train avec des emplacements vélos et mène avec des transporteurs des expérimentations sur des lignes régulières de car notamment en Vaucluse.

Mme VERNISSE : la Région propose aux membres du COPART une formation/sensibilisation pour les familiariser au cadre des mobilités. Cela se passerait en visio vers la fin janvier. Un mail sera fait en ce sens aux membres si les présents sont intéressés par la suggestion.

Les habitants sont favorables à ces séances d'acculturation en visio.

M. SERRUS et M. DESSAIGNES invitent les membres à solliciter la Région sur les sujets qu'ils souhaiteraient voir aborder.

Pour conclure la séance, le Vice-Président remercie tous les participants d'avoir pris du temps de participer à ce comité.